

Honoraires en vigueur à compter du 1er juillet 2017

HONORAIRES DE NEGOCIATION

	H.T	T.T.C
≤ à 56 250 €	3 750,00 €	4 500,00 €
Sauf garage, parking et assimilé forfait	833,33 €	1 000,00 €

Pourcentage à appliquer sur les prix nets vendeur suivant le barème ci-après :

	Н.Т	T.T.C
56251 € à 80 000 €	6,67 %	8,00 %
80 001 € à 150 000 €	5,83 %	7,00 %
150 001€ à 250 000 €	5,00 %	6,00 %
Au-delà de 250 001 €	4,17 %	5,00 %
Terrain et droit au bail	8,33 %	10,00 %

Une remise de un point est accordée sur la signature d'un mandat exclusif.

Les honoraires sont à la charge du mandant.